

Délibération CA – 20251015-21

Reims, le 17 octobre 2025

DELIBERATION
relative au programme prévisionnel d'utilisation de la CVEC 2026

Vu les articles L.822-1 à L.822-5 du Code de l'Education ;
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires ;
Vu l'article D. 841-9 du code de l'éducation
Vu l'article 12 de la loi ORE codifié en l'article L.841-5 du code de l'éducation (CE)
Vu la Circulaire relative à la programmation et au suivi des actions financées par la contribution vie étudiante et de campus NOR : ESRs1905871C

Point de l'ordre du jour :

Programme prévisionnel d'utilisation de la CVEC

Vu l'énoncé des motifs exposé en séance et le document adressé aux membres du Conseil d'administration

Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :

Article unique

Le Conseil d'administration approuve le programme des actions à financer avec le produit de la contribution de vie étudiante et de campus pour 2026, conformément au document annexé.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 27

Quorum : 10

Membres participant à la délibération : 17

Procurations : 2

Abstentions : 0

Pour : 19

Contre : 0

Le Président du Conseil d'administration

Claudio GALDERISI



Point n°3 : Programmation des actions financées par le produit de la CVEC pour 2026

Exposé des Motifs

En application des dispositions de l'article D. 841-9 du code de l'éducation, chaque établissement affectataire établit un programme des actions qu'il entend financer avec le produit de la contribution de vie étudiante et de campus qui lui est affecté et dresse un bilan des actions conduites l'année précédente, en associant les différents acteurs de la vie étudiante.

Programmation des actions financées par la CVEC

Dans la continuité des actions entreprises depuis plusieurs années, et plus particulièrement depuis deux ans, l'objectif est de rendre notamment plus lisible l'action de la CVEC auprès de son public étudiant et de cibler les établissements dits non affectataires.

De manière générale, l'objectif est d'augmenter la fréquentation des différentes animations mises en place par le Crous de Reims et de multiplier les partenariats afin d'essaimer sur le territoire.

A titre d'exemple, l'année 2025/2026 verra se développer au sein des résidences étudiantes du Crous de Reims des ateliers de cuisine organisés par l'association « La Brigade Etudiante » accompagné par la CVEC. Cinq soirées offrant à chaque fois 100 places gratuites pour les étudiants sont prévues avec le Club de Volley de Reims par exemple parmi l'ensemble des activités 2025/2026.

Ce sont désormais quatre commissions culture et vie de campus qui ont lieu par an. Et le règlement simplifie également la procédure pour les petits projets de moins de 500 € dans l'optique de soutenir plus facilement l'initiative étudiante.

Un groupe de travail avec les élus étudiants et les partenaires institutionnels est actuellement constitué afin d'étudier la possibilité de mettre à jour le règlement de la commission et de procéder à des réajustements le cas échéant. L'objectif étant d'appliquer ce nouveau règlement pour le début d'année 2026.

L'année 2025/2026 devrait voir se délocaliser les commissions sur les autres villes du territoire académique.

Un appel à projet spécifique sur le développement durable sera lancé en 2026, il visera à stimuler les actions dans le domaine pour les associations étudiantes.

L'accentuation sur la sensibilisation aux enjeux écologiques sera un enjeu majeur en 2025/2026 avec la mise en place d'ateliers en résidence et la multiplication d'interventions en restauration via la pérennisation des journées Saveurs & Environnements dont les actions d'animations sont financées par la CVEC. La mise en avant de la biodiversité s'effectuera autour des ruches installées dans nos résidences et autour du potager partagé qui trouve son rythme de croisière.

Un travail sur la sensibilisation du compost sera également mené avec tout d'abord la mise en place d'un diagnostic sur les résidences rémoises.

Un guide sur les éco-gestes sera aussi réalisé et visera à être distribué à l'ensemble des résidents du Crous de Reims à partir du début d'année 2026.

Un focus particulier sur le développement de partenariats avec des institutions culturelles et sportives pour les villes de Charleville-Mézières, Troyes et Chalons en Champagne sera là aussi développé pour renforcer la présence des actions CVEC sur l'entièreté du territoire. L'implication dans les projets d'accueil des étudiants (journées de rentrée et autres, ...) sur les territoires en collaboration étroite avec les collectivités territoriales sera là aussi renforcée.

La ville de Chaumont n'est pas non plus oubliée, un partenariat avec Chaumont habitat se construit actuellement avec une présence commune envisagée sur le territoire. Celui avec la structure culturelle le nouveau relax sera lui aussi renforcé.

Concernant les grands évènements, le printemps 2026 verra la mise en place de la troisième édition du Crous d'Or (concours de cuisine étudiante) qui s'ancre désormais au sein du territoire.

Le Crous de Reims se déplacera cette année au Crous de BFC pour les rencontres théâtrales et le Master Crous (affrontement des gagnants des concours de cuisine 2025 de Reims et BFC) après une première édition à Reims cette année.

Le Crous poursuivra sa politique de mutualisation et de regroupement de commandes pour offrir un maximum de prestations quand il le pourra, notamment en prolongeant si nécessaire les commandes de culottes menstruelles et les packs de préventions pour les soirées étudiantes.

En 2026, le service vie de campus proposera un Appel à Manifestation d'Intérêt aux établissements non affectataire dans le but de financer directement des animations ou des actions de sensibilisations en lien avec les thématiques de la CVEC dans leurs locaux. Ces derniers devront justifier leurs demandes en présentant un planning prévisionnel d'actions, ainsi qu'un plan de communication interne.

Pour les étudiants des résidences universitaires, un kit de premiers secours est distribué aux nouveaux arrivants depuis septembre 2025.

En septembre 2026, la volonté est de compléter cette offre avec un kit hygiène composé d'un sac poubelle, d'une éponge, d'un savon, d'un gel douche, d'un shampoing, d'un préservatif et d'une brosse à dents. Coût estimé en TTC à 7 000 euros pour 2 500 kits.

L'engagement étudiant sera également renforcé, via des conventions de partenariats avec l'AFEV ou encore Night Line que l'on accueille désormais dans nos locaux.

L'insertion professionnelle constitue toujours un levier d'actions avec l'APEC et l'association NQT continuent en partenariat avec le Grand Reims.

Enfin, l'aménagement extérieurs et intérieurs des résidences de Charleville-Mézières, de Chalons en Champagne et de Troyes sera travaillé ou retravaillé pour améliorer le confort des étudiants. Un accent tout particulier sera mis sur les équipements des salles communes de nos résidences ainsi que des cafeterias. Le travail artistique avec la participation des étudiants sera renforcé.

Pour 2026, le budget prévisionnel de la CVEC est le suivant :

Proposition répartition budgétaire	
Crédits ouverts soit environ 90% de la CVEC définitive	310 000,00 €
Ateliers et évènementiels (ateliers, évènements de rentrée, animation en résidences, etc), ruches, potagers, concours de cuisine, partenariats, ...	120 000,00 €
Appel à projets (enveloppe CVEC)	100 000,00 €
Appel à projets spécifique Développement Durable	5 000,00 €
Achats de matériels (entretiens, petits équipements ...) soutien aux actions des référents	15 000,00 €
Masse salariale (Alternant vie de campus, vacations psychologues Troyes et Reims, vacations étudiantes)	70 000,00 €
Total	310 000,00 €
Investissement (sur reliquat des années antérieures : réaménagement salles résidences. Gradin centre culturel) selon disponibilités observées après compte financier	150 000,00 €

PROJET DE RÉPARTITION DE L'USAGE DE LA CVEC

